



La mission du CECI est de combattre la pauvreté et l'exclusion par des projets de développement durable en Afrique, en Asie et dans les Amériques, depuis 1958.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE - NÉTIQUETTE DES PLATEFORMES EN LIGNE DU CECI

Le CECI est heureux de vous accueillir sur ses plateformes en ligne, ouvertes à toutes et à tous. Afin de maintenir un espace de discussion et de réflexion ouvert et respectueux sur nos différentes plateformes, il est important de respecter certaines **règles de bonne conduite** concernant les publications, le droit d'auteur, et le respect de la vie privée.

Règles de bonne conduite

Veillez noter que nos administratrices et administrateurs se réservent le droit de supprimer et/ou de signaler toute publication contenant :

- ♦ **Des propos jugés abusifs, diffamatoires ou obscènes;**
- ♦ **Des propos discriminatoires** en matière de genre, d'orientation sexuelle, d'appartenance ethnoculturelle, de religion, d'âge ou de santé physique et mentale;
- ♦ Des propos frauduleux, haineux, offensants ou incitants à la violence;
- ♦ Une violation de toute **propriété intellectuelle;**
- ♦ Une violation de toute **loi ou règlement en vigueur** au Québec et au Canada;

Le CECI se réserve également le droit de bannir de ses pages une personne ou un compte qui publierait de tels propos.

Les publications anonymes et le recours à un pseudonyme ne sont pas tolérés. Le contenu des messages n'engage que celles et ceux qui les publient.

Modération des commentaires

Nos administratrices et administrateurs se réservent le droit de supprimer, de modifier ou d'abrégier un commentaire qui enfreint les règles de bonne conduite.

Ces règles peuvent être modifiées à tout moment par le CECI.